BO N° 4130 du Lundi 18 Juin 2012		PAGE 1
		1
AVIS	DES SOCIETES	
		•
ETATS FINANCIERS		
UNION	DE FACTORING Building Centre Urbain Nore	d 1004
La société Union de Factoring publie ci-dessous, ses		
accompagnés des rapports général et spécial des C LOUZIR) et FMBZ- KPMG Tunisie (Moncef Boussanno	Commissaires aux Compte	es, Cabinet M.S Louzir ( Mohamed
2002 II y 61 I MBZ 11 IME TUING ( MOTION DOUGGOING	Jaga Zammoun,	

# BILAN ARRETE au 31 Décembre 2011

ACTIFS	Notes	Au 31 décembre 2011	Au 31 décembre 2010
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles et corporelles Moins: Amortissements	(01)	1 926 181 (1 031 512)	1 886 827 (871 988)
Total des immobilisations corporelles et incorporelles		894 669	1 014 840
Immobilisations financières	(02)	2 044 409	2 755 974
Total Immobilisations financières		2 044 409	2 755 974
Autres actifs non courants		59 108	13 293
Total des actifs non courants		2 998 186	3 784 106
Affacturages et comptes rattachés Moins: Provisions & Agios réservés Autres actifs courants Liquidités et équivalents de liquidités	(03) (04) (05) (06)	79 718 200 (11 408 168) 489 431 207 023	83 391 388 (12 316 568) 1 333 376 116 014
Total des actifs courants		69 006 486	72 524 209
TOTAL DES ACTIFS		72 004 672	76 308 315

# BILAN ARRETE au 31 Décembre 2011

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		Au 31 décembre 2011	Au 31 décembre 2010
Capitaux propres	Notes		
Capital social		15 000 000	15 000 000
Réserves Légales		248 619	248 619
Réserves Fonds Social		114 066	139 592
Réserves Pour Réinvestissements exonérés		1 000 000	1 000 000
Réserves Pour Risques Généraux		740 000	740 000
Résultats Reportés		( 2 495 213)	(4 403 592)
Résultat en Instance d'Affectation			
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		14 607 472	12 724 619
Résultat de l'exercice		2 269 175	1 908 379
Total des capitaux propres avant affectation	(07)	16 876 647	14 632 998
Emprunt		0	128 000
Emprunt Obligataire	(08)	10 000 000	4 000 000
Fonds de Garantie		13 429 005	12 464 241
Provisions Pour Risques et Charges		56 429	56 429
Total des passifs non courants		23 485 434	16 648 670
Adhérents et comptes rattachés	(09)	789 430	1 283 821
Autres passifs courants	(10)	3 447 432	3 371 951
Concours bancaires et autres passifs	(11)	27 405 729	40 370 875
Total des passifs courants		31 642 591	45 026 647
TOTAL DES PASSIFS		55 128 025	61 675 317
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		72 004 672	76 308 315

# BILAN ARRETE au 31 Décembre 2011

Engagements Hors Bilan	Notes	Au 31 décembre 2011	Au 31 décembre 2010
Engagements Donnés		7 356 942	6 925 800
Engagements Recus		3 582 650	10 115 000

# **ETAT DE RESULTAT**

	Notes	Du 1 <sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2011	Du 1 <sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2010
PRODUITS D'EXPLOITATION D'AFFACTURAGE			
Revenus d'Affacturage			
Commissions d'Affacturage	(12)	2 262 642	2 478 332
Produits Financiers de Mobilisation	(13)	4 595 102	4 811 100
Autres Produits Financiers de Placement		66 662	327 995
Total des Produits d'Exploitation		6 924 406	7 617 427
CHARGES D'EXPLOITATION D'AFFACTURAGE			
Charges Financières nettes	(14)	(2 278 305)	(2 646 031)
Total des Charges d'exploitation		(2 278 305)	(2 646 031)
PRODUIT NET D'AFFACTURAGE		4 646 101	4 971 396
AUTRES CHARGES & PRODUITS			
Provisions Nettes aux Comptes			
Affacturages		963 341	(196 351)
Dotations		(318 327)	(1 217 042)
Reprises		1 281 668	1 020 691
Autres Produits d'exploitation	(15)	20 424	53 367
Frais du Personnel		(1 857 874)	(1 681 956)
Frais Généraux	(16)	(932 889)	(883 195)
Amortissement et Provisions	(17)	(213 368)	(347 014)
<b>Total Autres Charges &amp; Produits</b>		(2 020 366)	(3 055 149)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 625 735	1 916 247
Impôt sur les bénéfices	(18)	(356 560)	(7 868)
RESULTAT NET		2 269 175	1 908 379

# **ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**

(exprimé en Dinars Tunisiens)

(exprime en dinais	uilisielis	7	
Libellé		Du 1 <sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2011	Du 1 <sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissement reçus des Tirés		184 440 192	184 105 321
Financement des adhérents		(173 245 836)	(183 652 813)
Encaissements provenant des crédits à court terme	(19)	65 950 000	85 242 134
Remboursement des crédits à court terme	(20)	(75 250 000)	(79 769 818)
Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel	(21)	(3 171 916)	(2 909 371)
Intérêts payés	(22)	(1 809 413)	(2 497 982)
Revenus des placements		300 222	61 911 <sup>1</sup>
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		(2 786 751)	579 382
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(23)	(30 093)	(57 372)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	(24)	0	49 500
corporelles et incorporelles Décaissements provenant de l'acquisition			
d'immobilisations financières			
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	(25)	700 000	0
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		669 907	(7 872)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement suite à l'émission d'actions Dividendes et autres distributions	(26)	0	5 000 000
Encaissements emprunts	(27)	10 000 000	
Remboursement emprunts	(28)	(4 128 000)	(8 128 000)
	` '	,	,
Flux de trésorerie provenant des activités de			(2.422.222)
financement		5 872 000	(3 128 000)
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			
Variation de trésorerie		3 755 156	(2 556 489)
Trésorerie au début de l'exercice		(12 371 753)	(9 815 264)
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(8 616 597)	(12 371 753)

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Retraité pour des raisons de comparabilité.

#### **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

### I- Présentation et principes

#### 1.1 Présentation de la société

La société a été créée le 27 Avril 2000 avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue de comptes, encaissement et recouvrement, des créances détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital initial s'élève à Six millions de Dinars (6 000 000 TND) divisé en Un Million Deux Cent Mille actions (1 200 000) actions de Cinq dinars chacune, totalement libérées.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 2-11-2006, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4 000 000 TND pour le porter à 10 000 000 TND et ce, par l'émission de 800.000 actions nouvelles de 5 TND chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 12-03-2010, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 5 000 000 TND pour le porter à 15 000 000 TND et ce, par l'émission de 1 000 000 actions nouvelles de 5 TND chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit. Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

### 1.2 Principes et Méthodes comptables appliqués

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

#### **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire. Le matériel informatique est amorti selon le mode dégressif.

### Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat d'affacturage.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

	Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures
transfér	rées :

Une commission de financement, calculée sur la base des financements consentis.

### Politique de provisions

La société constitue annuellement une provision pour dépréciation du compte affacturage conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire N° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991, et telle que modifiée par les textes subséquents. De plus une dotation annuelle sera constatée intitulée provisions pour risques généraux.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les adhérents.

Les classes sont au nombre de 5 :

Actifs	Classe	Provision
Actifs courants	0	0%
Actifs nécessitant un suivi particulier	1	0%
Actifs incertains	2	20%
Actifs préoccupants	3	50%
Actifs compromis	4	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

### Classe 0- Actifs courants:

Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

#### Classe 1- Actifs nécessitant un suivi particulier :

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

### Classe 2- Actifs incertains:

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des
difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe 1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent

announ	oo. Hax daradionoliquod propred a la diaced 1, e ajoute da membrano de cence qui carvoni.
	un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
•	l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information, des nes de gestion ou des litiges entre associés, des difficultés techniques, commerciales ou ovisionnement,
	La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
	L'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 et 180 jours).

#### Classe 3- Actifs préoccupants :

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

#### Classe 4- Actifs compromis:

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

#### Méthodologie de classification

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes tirés regroupés par adhérent, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Un adhérent est classé selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et le fonds de garantie.

#### Provision collective : changement de méthode comptable

Par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux évènements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des évènements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- ✓ Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- ✓ Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs, en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des évènements survenus, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier. L'application de la dite provision, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, constitue un changement de méthodes comptables au sens du paragraphe 11 de la norme NCT 11 relative aux modifications comptables, puisqu'il résulte de l'adoption d'un principe, d'une règle ou d'une pratique spécifique valable, différents de ceux utilisés pour préparer les états financiers antérieurs.

Le mode de calcul adopté par L'Union de Factoring pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1. Le calcul du taux de migration moyen du portefeuille TM (en%), sur les années 2007 à 2010 selon la formule suivante :

TM=	Risque additionnel de l'année N
i ivi—	Engagement 0 et 1 de l'année N-1

Risque additionnel: les engagements 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N.

2. Détermination d'un facteur scalaire « FS » (en%) traduisant l'aggravation des risques en 2011. La formule de calcul est la suivante :

FS=	Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 en 2011
ro-	Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 en 2010

3. Détermination du taux de provisionnement moyen « TP » qui représente le taux de couverture du risque additionnelle par les provisions. Dans la présente étude, ce taux a été calculé sur la période de 2007 – 2010 selon la formule suivante :

TPgi=	Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année N
TPGI-	Risque additionnel du groupe i de l'année N

4. Calcul des provisions collectives « PC» du portefeuille (en %) selon la formule suivante

PC = Engagements 0 et 1 x TM x FS x TP

# Impôt sur les sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

# II- Notes détaillées

# 1- Immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation ( Valeurs brutes )	Au 31 Décembre 2010	Acquisition	Cession	Au 31 Décembre 2011
Logiciel profactor	90 000			90 000
Logiciel bureautique	91 488	28 987	0	120 475
Sous total immobilisations incorporelles	181 488	28 987	0	210 475
Bâtiment sge	926 691			926 691
Matériel de transport	143 986			143 986
Agencement & installations générales	185 777	851		186 629
Mobilier & matériel de bureau	116 797	5 632		122 429
Matériel informatique	332 088	3 884		335 971
Sous total immobilisations corporelles	1 705 339	10 367	0	1 715 706
Total	1 886 827	39 354	0	1 926 181

Désignation ( Amortissements)	Amortissement antérieur	Amort au 31 Décembre 2011	Amortissement cumulé	VCN au 31 Décembre 2011
Logiciel Profactor	90 000	0	90 000	0
Logiciel bureautique	72 328	22 034	94 362	26 112
Amortissement immobilisations incorporelles	162 328	22 034	184 363	26 112
Amortissement Bâtiment siège	231 672	46 335	278 007	648 684
Amortissement Matériel de transport	20 464	28 797	49 262	94 725
Amortissement Agencement & installations générales	84 040	17 702	101 742	84 887
Amortissement Mobilier & matériel de bureau	80 680	8 437	89 117	33 312
Amortissement Matériel informatique	292 803	36 219	329 022	6 949
Amortissement immobilisations incorporelles	709 659	137 490	847 150	868 557
Total	871 988	159 524	1 031 512	894 669

# 2-Immobilisations financières

Désignation	Au 31 Décembre 2011	Au 31 Décembre 2010	
Participation capital risque ATD	2 000 000	2 700 000	
Prêts	43 849	55 414	
Cautionnements verses	560	560	
Total	2 044 409	2 755 974	

# 3-Affacturages et comptes rattachés

Désignation	Au 31 Décembre 2011	Au 31 Décembre 2010
Affacturages achats domestique	72 182 176	73 330 636
Affacturages achats export	1 792 855	2 258 280
Affacturages achats import	668 987	1 232 422
Affacturages effet à l'encaissement	5 074 182	6 570 048
Total	79 718 200	83 391 388

#### 4-Provisions & Agios réservés

Désignation	Au 31 Décembre 2011	Au 31 Décembre 2010
Agios réserves	522 171	467 229
Provisions	10 885 997	11 849 339
Total	11 408 168	12 316 568

Une provision collective est constituée pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier et ce en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des évènements survenus.

Cette provision s'élève à 100 Kdt et se détaille comme suit :

Groupe gi	Engagement gi 2011	TMgi	Fsgi	TPRgi	PCgi	Provision Collective UF
Autres Industries	14 078 509	0,040	0,09	46%	23 373,019	8 243
Autres Services	4 772 291	0,014		20%	-	
Bâtiments et Travaux Publics BTP	121 213	-			-	
Commerce	49 148 083	0,012	0,02	62%	8 017,672	91 669,893
Industries Manufacturières	606 992	0,018		21%	-	
Tourisme	159 000	-			-	
Total général	68 886 088				31 390,691	99 913,227

### 5-Autres actifs courants

Désignation	Au 31 Décembre 2011	Au 31 Décembre 2010
Personnel avances & acomptes	21 640	23 571
Etat impôts et taxes	219 720	542 979
Provisions pour remboursement CNAM	339	1 353
Débiteurs divers	13 632	26 697
Produits a recevoir intérêt ATD Sicar	66 662	328 542
Produits a recevoir /com import	21 739	47 707
Charges payées ou comptabilisées d'avance	121 451	338 008
Prêts au personnel échéance moins d'un an	24 248	24 519
Total	489 431	1 333 376

### 6- Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Au 31 Décembre 2011	<b>Au 31 Décembre 2010</b> 21 390	
BNA agence du siège	21 495		
Amen banque ag cun dépenses	120 453	73 429	
ATB Saadi Unifactor fonds social	63 204	19 810	
Caisses	1 871	1 385	
Total	207 023	116 014	

# 7-Capitaux propres

	Capital social	Réserve légale	Réserve Fond Social	Réserves pour Risques Généraux	Réserves pour Réinvestissements Exonéré	Résultats Reportés	Résultat de la période	Total capitaux propres
Solde de clôture année 2010	15 000 000	248 619	139 592	740 000	1 000 000	(4 403 592)	1 908 379	14 632 998
Affectation du résultat 2010 Utilisation Réserves FS Reclassement modification			(25 526)			1 908 379	(1 908 379)	0 (25 526)
comptable en résultat reporté Résultat de la période							2 269 175	2 269 175
Solde de clôture 31/12/2011	15 000 000	248 619	114 066	740 000	1 000 000	(2 495 213)	2 269 175	16 876 647

# 8-Emprunt Obligataire

Désignation	Au 31 Décembre 2011	Au 31 Décembre 2010
Unifactor 2005	20 000 000	20 000 000
Unifactor 2006	10 000 000	10 000 000
Unifactor 2008	10 000 000	10 000 000
Unifactor 2010	10 000 000	0
Echéances a 1 an	(4 000 000)	(4 000 000)
Cumul Remboursements	(36 000 000)	(32 000 000)
Total	10 000 000	4 000 000

# 9-Adherents et comptes rattachés

Désignation	Au 31 Décembre 2011	Au 31 Décembre 2010	
Comptes courants adhérents	187 516	118 472	
Compte courant correspondant	601 914	1 165 349	
Total	789 430	1 283 821	

# 10-Autres passifs courants

Désignation	Au 31 Décembre 2011	Au 31 Décembre 2010
Affacturages règlements en plus	453 263	387 815
Provisions pour conges à payer	225 426	190 296
Etat impôt & taxes	97 588	86 628
Compte courant actionnaires	14	14
C.N.S.S	87 839	86 316
Créditeurs divers	165 961	270 086
Produits Per ou comp d'avance	717 455	1 035 773
Charges à payer	428 923	625 987
Emp obligataire-charges à payer	683 495	315 614
Billet T-charges à payer	0	69 958
Provisions indemnité depart PDG	66 667	33 333
Prov pour salaire à payer	299 257	0
Prov pour dépr comptes débiteurs	39 048	13 516
Prov pour dépr écart engagement	14 514	0
Prov pour instances bancaires	167 982	256 614
Total	3 447 432	3 371 951

# 11-Concours bancaires et autres passifs

Désignation		Au 31 Décembre 2011	Au 31 Décembre 2010
Emprunts a1an		4 128 000	4 128 000
	Emprunt obligataire échéance		
1an		4 000 000	4 000 000
	Emprunt ATB CMT échéance		
1an		128 000	128 000
Mob. c .c .p Amen b	anque	4 108	5 108
	Mob. c .c .p amen bank	4 108	5 108
Billet de trésorerie	emprunteur	14 450 000	23 750 000
	Bit emprunteur ATD	3 650 000	5 650 000
	Bit emprunteur BTE		3 000 000
	Bit emprunteur Amen trésor	800 000	3 500 000
	Bit emprunteur GO Sicav	1 000 000	1 000 000
	Bit emprunteur Plac obligataire		
Sicav		7 000 000	7 000 000
	Bit empt. Amen Performance		100 000
	Bit empt. Amen Premiere Sicav	2 000 000	2 000 000
	Bit empt Sicav Axis trésorerie		1 500 000
Banques		8 823 620	12 487 767
	BNA agence du siège	3 226 468	3 697 370
	Amen banque ag siège	2 132 044	2 427 483
	ATB Saadi	3 465 109	6 362 915
Total		27 405 729	40 370 875

# 12-Commissions d'Affacturage

Désignation	Au 31 Décembre 2011	Au 31 Décembre 2010
Commissions d'affacturages	2 188 580	2 420 094
Commission p. échéance impayée taxables	73 702	57 292
Commission sur sign. billet à ordre taxable		906
Commission sur avoir	360	40
Total	2 262 642	2 478 332

# 13-Produits Financiers de Mobilisation

Désignation	Au 31 Décembre 2011	Au 31 Décembre 2010
Produits Financiers de Mobilisation	4 331 725	4 953 922
(+) Ppca n-1	1 035 773	926 821
(+) Agios n-1	467 229	433 360
(-) Ppca n	717 455	1 035 774
(-) Agios n	522 172	467 229
Total	4 595 102	4 811 100

# 14-Charges Financières nettes

Désignation	Au 31 Décembre 2011	Au 31 Décembre 2010
Intérêt prêt ATB	10 826	18 634
Intérêt billet de trésorerie	820 330	1 092 779
Intérêt mob c c p Amen Banque	0	94 116
Commission de souscription	11 481	16 057
Commission d'aval	0	5 666
Emprunt obligataire intérêts	873 404	800 529
Emprunt obligataire autres commissions	12 941	11 913
Emprunt obligataire commission aval	(4 035)	12 096
Autres commissions de placement	93 801	131 298
Intérêts débiteurs comptes courants	460 866	465 231
Intérêt bancaire compte créditeur	(1 309)	(2 287)
Total	2 278 305	2 646 031

# 15-Autres Produits d'exploitation

Désignation	Au 31 Décembre 2011	Au 31 Décembre 2010
Produits net / cession immobilisation	0	42 561
Profits exceptionnels	5 610	3 473
Profits non requérants	5 692	7 333
RECUP FRAIS JUSTICE	9 123	0
Total	20 424	53 367

## 16-Frais Généraux

Désignation	Au 31 Décembre 2011	Au 31 Décembre 2010
Achat de matières et fournitures	60 557	71 797
Loyer	23 565	24 382
Frais de Nettoyage et de syndic	11 147	11 460
Entretiens et réparations	23 425	13 876
Assurance	14 423	18 789
Travaux de Conceptions Documents UNIFACTOR	6 490	3 766
Formation et séminaires	11 680	7 775
Services informatiques	25 969	24 310
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	197 814	182 650
Publicités, publications, relations publiques	11 863	20 428
Frais de Déplacements-Bons de Restaurants	83 215	74 985
Frais postaux et de télécommunications	58 103	64 703
Services bancaires et assimilés	10 063	11 639
Frais d'Adhésion FCI	11 045	11 365
Frais d'Adhésion APTBEF	6 729	26 447
Frais & Commissions correspondant Etranger	17 137	29 228
Frais d'Assurances Sans Recours + Import	29 856	44 029
Jetons de présence	135 000	75 000
Rémunération des Comités	90 000	50 000
Pertes non Requérantes	5 850	25 582
Impôts et taxes sur rémunérations	46 597	42 716
T.C.L	13 864	15 624
Droits d'enregistrement et de timbres	23 184	13 844
Autres impôts et taxes	15 313	18 800
Total	932 889	883 195

### **17-Amortissement et Provisions**

Désignation	Au 31 Décembre 2011	Au 31 Décembre 2010
Dot aux amortissements des immob incorporelles	22 034	25 098
Dot aux amortissements des immo corporelles	137 490	156 980
Dot résorption des charges à repartir	33 967	21 554
Dot aux provisions pour risque et charges	0	0
Dot / reprise sur provisions p conges payes	35 130	37 793
Dotation aux provisions pour indemnité départ PDG	33 334	33 333
Dotation aux provisions pour dep.actif courants	25 533	8 536
Dotation aux provisions sur dep.ecart engagement	14 514	0
Dotation aux provisions sur instances bancaires	11 500	83 837
Reprises sur provision sur instances bancaires	(100 132)	(20 118)
Total	213 368	347 014

# 18-Impots sur les bénéfices

Désignation	Au 31 Décembre 2011	Au 31 Décembre 2010
Minimum d'Impôt	356 560	7 868
Total	356 560	7 868

# 19-Encaissements provenant des crédits à court terme

Désignation	Au 31 Décembre 2011	Au 31 Décembre 2010
Amen Banque	0	3 030 191
Amen performance	0	400 000
Amen première sicav	4 000 000	4 000 000
Amen prévoyance	0	200 000
Amen trésor sicav	5 600 000	4 250 000
ATD	22 850 000	18 700 000
BHM DISTRIBUTION	1 000 000	
BNA capitaux	0	2 956 241
BTE	0	3 000 000
Go sicav	3 000 000	4 468 383
Maxula	0	1 500 000
Placement obligataire sicav	13 000 000	10 839 152
Sanadett	10 000 000	25 913 535
Sicav axis trésorerie	6 500 000	4 984 632
Sotulub	0	1 000 000
Total	65 950 000	85 242 134

# 20-Remboursement des crédits à court terme

Désignation	Au 31 Décembre 2011	Au 31 Décembre 2010
Amen banque	0	(5 069 818)
Amen performance	(100 000)	(300 000)
Amen première sicav	(4 000 000)	(2 000 000)
Amen prévoyance	0	(200 000)
Amen trésor sicav	(8 300 000)	(2 250 000)
ATD	(24 850 000)	(14 700 000)
BHM DISTRIBUTION	(1 000 000)	0
BNA capitaux	0	(6 000 000)
BTE	(3 000 000)	(3 000 000)
Go sicav	(3 000 000)	(2 500 000)
MAXULA	0	(2 250 000)
Placement obligataire sicav	(13 000 000)	(9 000 000)
SANADETT	(10 000 000)	(27 000 000)
Sicav axis trésorerie	(8 000 000)	(3 500 000)
SOTULUB	0	(2 000 000)
Total	(75 250 000)	(79 769 818)

### 21-Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel

Désignation	Au 31 Décembre 2011	Au 31 Décembre 2010
Personnel	(1 122 170)	(946 786)
Etat Impôt & Taxes	(845 457)	(1 038 140)
Fournisseurs et autres Tiers	(1 204 289)	(924 445)
Total	(3 171 916)	(2 909 371)

# 22-Intérêts payés

Désignation	Au 31 Décembre 2011	Au 31 Décembre 2010
Int billet de trésorerie	(706 601)	(842 052)
Autres Commissions & Intérêts	(597 584)	(651 229)
Int & commission sur emprunt obligataire	(505 228)	(1 004 701)
Total	(1 809 413)	(2 497 982)

# 23-Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Au 31 Décembre 2011	Au 31 Décembre 2010	
Logiciel bureautique	(24 134)	(4 187)	
Matériel de transport	0	(49 500)	
Agencement & installations générales	0	(1 111)	
Mobilier & matériel de bureau	(5 959)	0	
Matériel informatique	0	(2 572)	
Total	(30 093)	(57 372)	

### 24-Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Au 31 Décembre 2011	Au 31 Décembre 2010
Matériel de transport	0	49 500
Total	0	49 500

#### 25-Encaissements provenant de la cession d'immobilisations

Désignation	Au 31 Décembre 2011	Au 31 Décembre 2010
Remboursement Fonds Gérés 2005	700 000	0
Total	700 000	0

### 26-Encaissement suite à l'émission d'actions

Désignation	Au 31 Décembre 2011	Au 31 Décembre 2010	
Augmentation du capital	0	5 000 000	
Total	0	5 000 000	

### 27- Encaissement d'emprunts

Désignation	Au 31 Décembre 2011	Au 31 Décembre 2010
Emprunt obligataire UF 2010	10 000 000	0
Total	10 000 000	0

#### 28-Remboursement emprunts

Désignation	Au 31 Décembre 2011	Au 31 Décembre 2010
Emprunt obligataire UF 2005/1	0	(4 000 000)
Emprunt obligataire UF 2006	(2 000 000)	(2 000 000)
Emprunt obligataire UF 2008	(2 000 000)	(2 000 000)
Crédit à moyen terme	(128 000)	(128 000)
Total	(4 128 000	(8 128 000)

# 29-Note sur les parties liées

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 dont voici les principaux volumes réalisés :

- L'ATB a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 4 000 000 DT.
- La BNA a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 4 000 000 DT. ainsi qu'une ligne de crédit en devises pour 500 000 Euros.
- L'AMEN BANK a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 3 000 000 DT.

### 30-Note sur les évènements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 26/03/2012. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date. Sur la base de la revue des évènements postérieurs nous n'avons aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

#### 31-Note sur les engagements hors bilan

Désignation	Au 31 décembre 2011	Au 31 décembre 2010	
Engagements Donnés	7 356 942	6 925 800	
Engagements Import Donnés	7 356 942	6 925 800	
Engagements Reçus	3 582 650	10 115 000	
Aval Emprunt Obligataire UF 2005	0	4 260 000	
Principal		4 000 000	
Intérêt		260 000	
Garanties Réelles	3 439 650	5 712 000	
Garanties Financières	143 000	143 000	

Rapport Général		



Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu
Rue du Lac d'Annecy 1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 71 862 430
Fax: + 216 71 862 437
www.deloitte.com



F.M.B.Z KPMG TUNISIE 10,Rue de Jérusalem 1002 Tunis Belvédère- Tunisie Tel : +216 71 280 143 Fax : +216 71 281 477 fmbz@kpmg.com.tn

# **Union de Factoring**

Ennour building Centre Urbain Nord 1004 TUNIS

# Rapport général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 Décembre 2011

Messieurs les actionnaires de la société Union de Factoring,

### Rapport sur les états financiers

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Union de Factoring comprenant le bilan au 31 Décembre 2011 faisant apparaître un total de 72 004 672 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un bénéfice net de 2 269 175 dinars et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une variation de trésorerie positive de 3 755 156 dinars et une trésorerie de fin de période négative de 8 616 597 dinars, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

## Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans

l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Justification de l'opinion avec réserves

Les comptes bancaires font apparaître des suspens à la fois débiteurs et créditeurs et des écarts non justifiés. La société a engagé un travail d'analyse et de justification qui n'est pas encore clôturé. Nos procédures ne nous ont pas permis de conclure, au stade actuel d'avancement des travaux d'apurement, que les provisions constituées suffisent pour couvrir les risques de perte liés à ces suspens.

#### Opinion avec réserves

À notre avis, sous réserve des incidences du point évoqué au paragraphe « Justification de l'opinion avec réserves », les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Union de Factoring au 31 décembre 2011, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention :

- Que la société fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2008, 2009 et 2010. A cette date, aucune notification n'a été communiquée à la société. De ce fait, l'impact définitif de cette situation ne peut être estimé. Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.
- Sur la note 1.2 aux états financiers, qui précise que par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux évènements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des évènements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures.

En application des nouvelles dispositions, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs.

Cette méthode a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de 100 KDT et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'égal montant.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes

#### professionnelles.

- Nous n'avons pas d'observations à formuler quant à la sincérité et la concordance des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2011.
- Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Un rapport présentant les défaillances du système de contrôle interne a été remis à ce titre à la direction.
- Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur à l'exception du fait que la société n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

Tunis, le 03 avril 2012

### Les Commissaires aux Comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de DTTL Mohamed LOUZIR FMBZ-KPMG Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

BO N° 4130 du Lundi 18 Juin 2012		PAGE 25
	<b>D</b> 49411	
	Rapport Spécial	



Cabinet MS Louzir Member of Deloitte Touche Tohmatsu Rue du Lac d'Annecy 1053 - Les berges du Lac Tel: +216 71 862 430

Fax: + 216 71 862 437 www.deloitte.com



F.M.B.Z KPMG TUNISIE 10,Rue de Jérusalem 1002 Tunis Belvédère- Tunisie Tel : +216 71 280 143 Fax : +216 71 281 477 fmbz@kpmg.com.tn

# **Union de Factoring**

Ennour building Centre Urbain Nord 1004 TUNIS

# Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 Décembre 2011

Messieurs les actionnaires de la société Union de Factoring,

En application de l'article 29 de la loi n° 2001- 65 relative aux établissements de crédit et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons cidessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice 2011. Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

La direction de la société nous a informé des conventions suivantes qui rentrent dans le cadre de ces articles.

# I- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 dont voici les principaux volumes réalisés :

- L'ATB a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 4 000 000 DT.
- La BNA a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 4 000 000 DT. ainsi qu'une ligne de crédit en devises pour 500 000 Euros.
- L'AMEN BANK a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 3 000 000 DT.

## II. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que fixés par l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 19 Novembre 2009. Cette rémunération se compose d'un salaire annuel net de 75 000DT, une gratification de fin d'année, d'un quota de 500 litres de

- carburant par mois, de la mise à disposition d'une voiture de fonction et du remboursement des frais téléphoniques à hauteur de 600 dinars par an.
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration réunis en date du 09 Septembre 2011 pour un montant de 7 000 DT par administrateur.
- La rémunération des membres du Comité permanant d'Audit et les membres du comité de crédit a été fixée par l'assemblée générale réunie en date du 09 Septembre 2011 sur proposition du conseil pour un montant de 7 000 DT pour chaque membre.

Les obligations et engagements d'Union de Factoring envers ses dirigeants (tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 se présentent comme suit (en dinars):

	<u>PDG</u>		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme	236 363	109 489	225 000	175 000
Autres avantages à long terme	595	15 058	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	33 333	66 667	0	0
Total	270 291	191 214	225 000	175 000

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 03 Avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de DTTL Mohamed LOUZIR FMBZ-KPMG Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI